

FORMATION INITIALE
SANTE, SECURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL
DES ELUS DU CSE OU DE LA CSSCT

Estelle LONGATTE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Asseoir une politique de santé et sécurité efficace**
 - **Veiller à la prévention des risques professionnels**
- **Exercer efficacement son rôle et ses attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail**

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux élus CSE ou à la CSSCT de connaître leur rôle et leurs missions en matière de Santé Sécurité
- Développer une capacité d'analyse des accidents et maladies professionnelles, des situations et conditions de travail
- Être en mesure d'intervenir sur le DUERP
- Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise
- Être capable d'utiliser les outils d'aide à disposition pour l'accomplissements des missions en matière SSCT

Public concerné

- Être élu du CSE pour un premier mandat
- Renouvellement du mandat d'élus pour une entreprise de plus de 300 salariés
- Membres de la CSSCT

Prérequis

Aucun

MODALITES :

Durée : 35 heures / 5 jours

Groupe de 10 participants maximum

Type : Présentiel – Distanciel, selon les recommandations de la Dreets

Moyens pédagogiques : Tour de table permettant d'ajuster le contenu de la formation aux spécificités professionnelles des participants ; alternance entre une présentation sur vidéoprojecteur et exercices pratiques adaptés ; documents et supports remis ; présentation d'outils numériques.

Une clé USB sera à disposition des participants qui pourront télécharger les supports présentés, documents, images, travaux réalisés et livret.

Une évaluation des compétences des participants sera réalisée au début de la formation.

Validation des acquis : Evaluation des compétences, tour de table, contrôle continu, travail sur des cas relevés en entreprise.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

Profil de l'intervenant : Formatrice spécialisée dans le domaine de la prévention des risques professionnels.
Formatrice agréée par la Dreets Occitanie en SSCT et CSSCT

Lieu de formation
Sur site client

Taux de réussite
100 %

Taux de
satisfaction
94,5 %

TARIF

Tarif en intra- entreprise

Vous souhaitez réaliser cette
formation dans votre entreprise ?
N'hésitez pas à nous contacter
afin d'obtenir un devis sur
mesure !

Nous consulter
TVA non applicable
Art 293B du CGI

Tarif en inter- entreprise

1070 € TTC
TVA non applicable
Art 293B du CGI
Prix par stagiaire pour 5 jours
Min 3 - Max 12 participants

■ PROGRAMME

Partie 1

- Rôle et missions des élus
- La législation
 - L'organisation administrative
 - L'organisation judiciaire
 - Le code du Travail
 - Les terminologies
 - Le droit de retrait ; le droit d'alerte ; la faute inexcusable
 - Les infractions au code Pénal et au code du Travail
 - La responsabilité civile, la responsabilité pénale, la responsabilité morale
- Les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité et les obligations du salarié
- Le compte professionnel de prévention (C2P)
- Les affichages obligatoires
- La loi santé
 - Le harcèlement sexuel / le harcèlement moral
 - Le risque de désinsertion professionnelle
 - La convention de rééducation professionnelle en entreprise (CRPE)

■ PROGRAMME

Partie 2

- Les acteurs internes et externes
- Les enjeux de la prévention
- Les 9 principes généraux de prévention (9 PGP)
- Les coûts directs et indirects
- Construire une démarche de prévention
 - Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
 - Qu'est-ce le DUERP, quelle est sa fonction
 - Présentation de la démarche d'évaluation des risques professionnels
 - Préparation de l'évaluation des risques
 - Les différents risques dont les risques psycho-sociaux
 - Le contenu du DUERP - Le PAPRIPACT
 - Les conditions de consultation et de conservation du DUERP
- La sinistralité
 - Les risques
 - L'évaluation et la priorisation des risques

▀ PROGRAMME

Partie 3

- Les plans d'actions
- Les documents de sécurité
- Les accidents de travail / accidents de trajet / maladies professionnelles
 - La déclaration de travail et les indemnisations
 - Les maladies professionnelles
 - Les troubles musculosquelettiques - TMS
 - Les risques psycho-sociaux - RPS
- L'importance de la faute inexcusable dans la réparation des préjudices pour la victime et les conséquences sur l'entreprise/employeur
- Les formations
 - Les formations sécurité
 - L'accueil des nouveaux arrivants
- La conformité des lieux de travail et des équipements
- Les équipements de protection collective et individuelle

▀ PROGRAMME

Partie 4

- En intra-entreprise : une visite sécurité sur site sera réalisée afin de relever les dangers ou les situations dangereuses, qui seront travaillés par la suite.
- L'analyse des accidents et incidents
 - Les différentes méthodes
 - L'arbre des causes
- Les visites de sécurité
- L'enquête

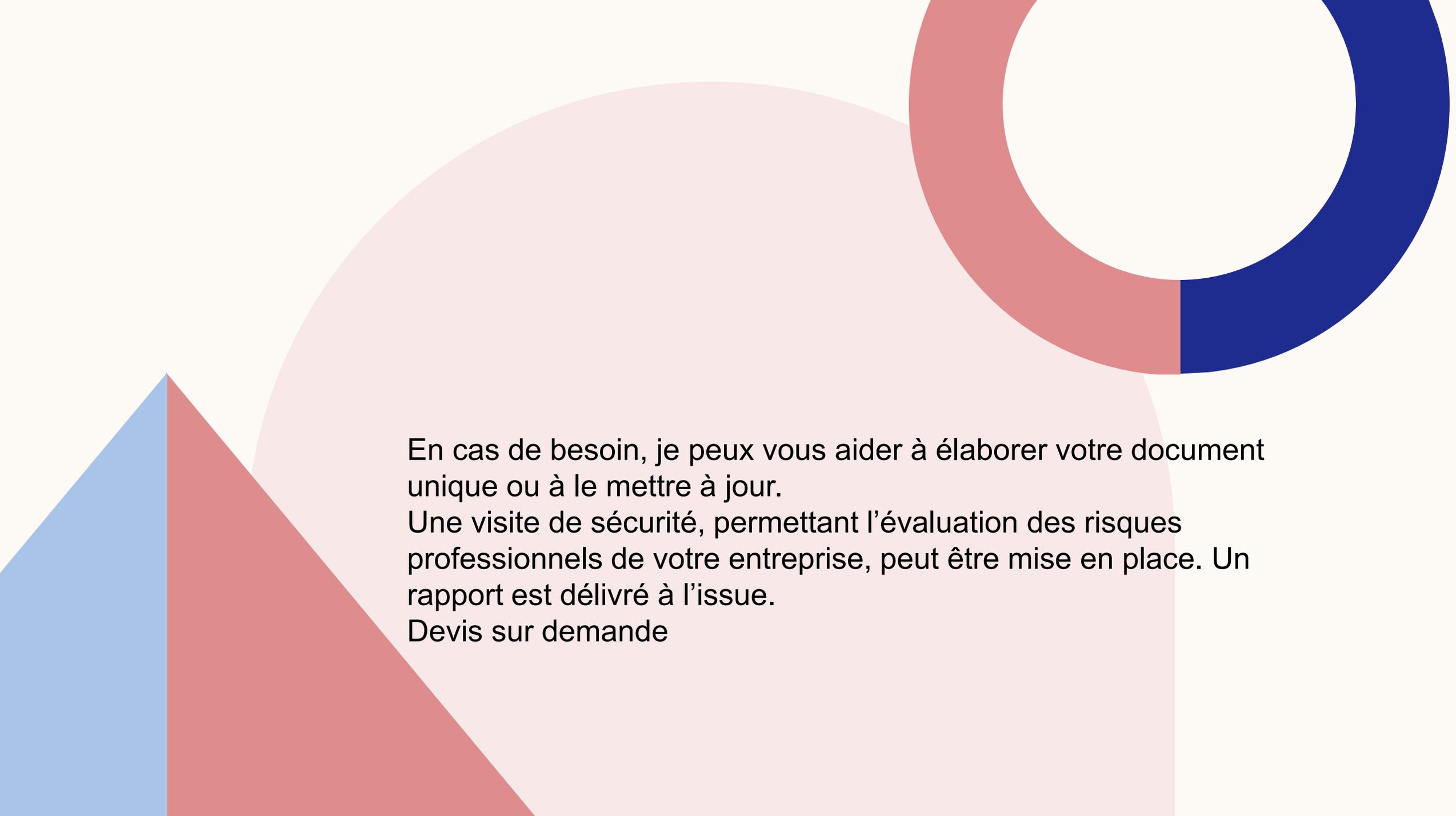
- Afin de renforcer l'engagement, la mémorisation et l'implication active des apprenants, un escape game sécurité sera animé. Ce dernier regroupera les thématiques abordées.

■ PROGRAMME

Partie 5

(Cette séquence sera remplacée, pour la formation de la CSSCT, par l'étude des cas relevés)

- Santé, sécurité et conditions de travail des élus du CSE
 - Les conditions de mise en place du CSE selon l'effectif de l'entreprise
 - L'organisation d'une réunion CSE
 - Les réunions périodiques / extraordinaires
 - L'ordre du jour
 - Le compte-rendu, le procès-verbal
- Le CSE et la CSSCT en tant qu'acteurs de la prévention
 - Comment faire la promotion de la prévention
 - Apprendre à convaincre de l'utilité de la prévention
 - Maîtrise sa communication, savoir argumenter
 - Quels sont les leviers et/ou aides à utiliser pour mettre en place une politique de prévention



En cas de besoin, je peux vous aider à élaborer votre document unique ou à le mettre à jour.

Une visite de sécurité, permettant l'évaluation des risques professionnels de votre entreprise, peut être mise en place. Un rapport est délivré à l'issue.

Devis sur demande

TOUS ACTEURS DE LA PREVENTION

Estelle LONGATTE

Organisme de formation JL Formations

foestelle.longatte@gmail.com

Contact : 0616552554

Siret : 90891287600012

NDA : 76110186111